



## Succession petits enfants

Par **Jenny37**, le **29/07/2014** à **14:47**

Bonjour,

Ma grand mère est décédée en septembre 2011, j'ai reçu l'acte notarié le 26 octobre 2013 mais rien ne bouge, à savoir que la notaire n'est pas mandaté pour vendre les deux biens immobiliers. Concrètement, nous sommes 6 héritiers, La fille directe de ma grand mère et 5 petits enfants. Seule, la fille directe de ma grand mère possède les clés des deux biens immobiliers (pour bénéficier des biens pour les vacances. Les deux biens sont considérés être mis en vente pas cette personne, or rien est fait. Que puis-je faire pour que cela bouge plus vite sachant que normalement tous les héritiers doivent posséder un trousseau de clés des biens ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. J'espère être le plus clair possible car cette succession n'est pas simple.

Merci d'avance pour vos réponses.